



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



Région
Hauts-de-France



RÉGION
NORMANDIE



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Paris, le 13 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Saint-Louis-Sucre : La France parle d'une seule voix face à la restructuration engagée par le groupe Südzucker

—

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances et des représentants du Ministère du Travail ont reçu ce matin les actionnaires allemands de Saint-Louis-Sucre, accompagnés des présidents des régions concernées : Xavier Bertrand pour les Hauts de France, Hervé Morin pour la Normandie et Renaud Muselier pour la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Face à l'annonce du groupe sucrier de vouloir fermer 3 sites en France impliquant 130 emplois directs, 160 saisonniers et plus de 2 500 planteurs, le gouvernement a fait part de sa vive préoccupation.

La France a parlé d'une seule voix. Le Gouvernement s'est montré intransigeant avec l'entreprise sur le respect de ses obligations légales et l'accompagnement des planteurs comme des salariés.

Le Gouvernement a demandé aux dirigeants du groupe Südzucker de considérer toutes les options pour maintenir une activité industrielle sur ces sites, et notamment d'envisager la cession de ces sites si des projets de reprise crédibles devaient émerger.

Il n'est pas acceptable que la France subisse une solution brutale et non concertée et supporte l'essentiel de la restructuration envisagée par Südzucker.

L'Etat et les Régions ont donc demandé au groupe allemand de revoir son projet et d'ouvrir les négociations avec l'ensemble de la filière.

Face à cette situation de crise pour le secteur sucrier, une réunion avec les parlementaires concernés s'est tenue à l'issue de cet entretien pour afficher la mobilisation des pouvoirs publics afin que personne ne reste au bord de la route et pour garantir la compétitivité et la viabilité de la filière betterave.

Contacts presse

Service de presse de Muriel PENICAUD : 01 49 55 32 21

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse d'Agnès PANNIER-RUNACHER - 01 53 18 44 38 , presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr
